

Communiqué de presse

Paris, le 5 février 2016

France – Recyclage & Valorisation des déchets

Le Groupe SEB, Veolia et Eco-systèmes créent le premier partenariat industriel pour le petit électroménager recyclé en France

Il s'agit d'un partenariat inédit en France. Un fabricant d'équipements de petit électroménager fait appel à un producteur de matières plastiques recyclées pour assurer l'approvisionnement de son circuit de production.

Il s'agit de la première boucle complète d'économie circulaire pour des produits de petit électroménager : les déchets électriques et électroniques collectés par Eco-systèmes sont ensuite valorisés par Veolia sous forme de matières premières recyclées, et enfin utilisées par le Groupe SEB pour produire de nouveaux appareils vendus en magasins. La première application concrète de ce partenariat concerne un générateur de vapeur fabriqué par le Groupe SEB.

Tout commence par la collecte des déchets électriques et électroniques (DEEE), assurée par l'éco-organisme Eco-systèmes. Acheminés sur le site de Veolia à Angers, ces déchets d'équipements électriques et électroniques sont triés et valorisés sous forme de matières premières recyclées. 45 000 tonnes de petits appareils en mélange (fer à repasser, bouilloire, etc) sont traitées chaque année sur le site. Désormais, une partie de la matière plastique recyclée est conduite vers l'usine de plasturgie du Groupe SEB, située à Saint Jean de Bournay (Isère). Elle alimente le circuit de production du générateur vapeur, dont le boîtier est intégralement réalisé en matière recyclée.

Cette première boucle complète de recyclage des appareils de petit électroménager en France est issue de **trois années de recherche partenariale** entre le Groupe SEB et Veolia. Le rapprochement entre les deux groupes, respectivement adhérent-fondateur et partenaire industriel d'Eco-systèmes, a été initié par l'éco-organisme dans le cadre de la filière agréée.

Les deux groupes ont **partagé leurs expertises en matière de recherche et d'innovation et fait évoluer leurs pratiques** pour **élaborer le circuit commun d'approvisionnement et de fabrication** d'un produit de petit électroménager.

Veolia a adapté la composition et les caractéristiques de sa matière plastique recyclée, pour atteindre une qualité de matière similaire à la matière vierge, répondant ainsi aux exigences du Groupe SEB. Veolia a également **optimisé les flux d'approvisionnement de la matière première recyclée** auprès de l'usine de production du Groupe SEB, garantissant l'alimentation régulière et pérenne du circuit de fabrication des produits.

« *Notre partenariat avec le Groupe SEB et Eco-systèmes est l'exemple parfait d'une boucle complète d'économie circulaire. Pour la première fois, il nous engage dans le processus de conception et de fabrication d'un produit de petit électroménager* », précise Bernard Harambillet, directeur général de l'activité Recyclage & Valorisation des déchets de Veolia en France. « *Notre objectif est de développer ce modèle commercial à large échelle, en substituant la matière première recyclée à la matière vierge dans les processus de fabrication des industriels, en répondant à leurs exigences en termes de qualité, de quantité et de coût* ».

Pour sa part, **le Groupe SEB a adapté le processus de fabrication de son produit** pour tenir compte de la matière première recyclée.

Eco-systèmes est engagé dans le domaine de la prévention avec ses producteurs adhérents tel que le Groupe SEB. L'éco-organisme a pour objectif de développer l'utilisation de la matière recyclée issue du recyclage confié à Veolia, et s'emploie à **encourager les démarches d'éco-conception** ainsi que les initiatives d'économie circulaire au sein de la filière de recyclage. Fort de son expertise sur les enjeux liés au recyclage des plastiques du flux des Petits Appareils en Mélange, Eco-systèmes a également participé, en aval du projet, à **l'évaluation de l'impact environnemental de l'utilisation de plastique recyclé** dans le générateur de vapeur fabriqué par le Groupe SEB.

Le générateur de vapeur est la première application concrète de ce partenariat. D'autres essais sont en cours et devraient donner suite à de nouvelles applications.

Le centre de tri et de valorisation des DEEE de Veolia à Angers

- Les DEEE constituent une source de matières premières recyclées : métaux ferreux, plastiques, métaux précieux.
- Les taux de valorisations des DEEE sur le centre de Veolia à Angers font de cette usine **l'une des plus performantes de France**. Sur les 55 000 tonnes de DEEE réceptionnés chaque année, sont recyclés :
 - o 94 % des composants des gros électroménagers froids,
 - o 91 % des composants des petits électroménagers (bouilloire, sèche-cheveux...),
 - o 88 % des composants des écrans.
- **Grâce à un procédé unique, Veolia valorise tous les plastiques des DEEE et garantit des taux de pureté proche de la matière vierge.**
- Le centre de tri et de valorisation favorise la création de boucles fermées de recyclage avec les plasturgistes, et limite ainsi l'extraction de pétrole. Le centre de Veolia à Angers permet **d'éviter l'émission de 71 297 tonnes équivalent CO₂** chaque année.

Chaque Français se débarrasse en moyenne de 20 kg d'équipements électriques et électroniques usagés par an, **dont 9 kg environ sont collectés par la filière de recyclage agréée**¹. Or, le volume des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) pourrait augmenter de 20 % en Europe d'ici à 2020².

¹ Source : Eco-systèmes

² Volume de DEEE estimé à 10 millions de tonnes en 2012 par l'Union Européenne

...

Le groupe **Veolia** est la référence mondiale de la gestion optimisée des ressources. Présent sur les cinq continents avec plus de 179 000 salariés*, le Groupe conçoit et déploie des solutions pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie, qui participent au développement durable des villes et des industries. Au travers de ses trois activités complémentaires, Veolia contribue à développer l'accès aux ressources, à préserver les ressources disponibles et à les renouveler.

En 2014, le groupe Veolia a servi 96 millions d'habitants en eau potable et 60 millions en assainissement, produit 52 millions de mégawatheures et valorisé 31 millions de tonnes de déchets. Veolia Environnement (*Paris Euronext : VIE*) a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires consolidé de 24,4 milliards d'euros*. www.veolia.com

(* Chiffres 2014 pro-forma incluant Dalkia International (100%) et excluant Dalkia France.

Contacts

Relations Presse

Laurent Obadia - Sandrine Guendoul
Stéphane Galfré - Marie Bouvet
Tél. : + 33 1 71 75 17 50
marie.bouvet@veolia.com

Relations Investisseurs & Analystes

Ronald Wasylec - Ariane de Lamaze
Tél. : + 33 1 71 75 12 23 / 06 00
Terri Anne Powers (Etats-Unis)
Tél. : + 1 312 552 2890